

## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 13-000703 / 67687730  
KUTHUMI Commodities SA, 1227 Carouge GE  
Nettoyage industrielle de gaine de ventilation\*)  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques  
6 H  
27.05.2013–30.04.2016 (Nouveau permis)
- 13-001211 / 50007312  
Bombardier Transportation (Switzerland) SA, 1844 Villeneuve VD  
Maintenance et réparation dans les dépôts CFF des véhicules INOVA dans toute la Suisse (par exemple, réparations sous garanties, urgentes ou complexes qui ne peuvent être effectuées par le personnel technique des CFF)  
Horaire indispensable pour des raisons techniques  
4 H  
01.08.2013–31.07.2014 (Renouvellement)
- 12-002112 / 70428354  
Airmet, 1052 Le Mont-sur-Lausanne  
Travaux de dégraissage industriel (contrat de maintenance préventive)  
Horaire indispensable pour des raisons techniques  
6 H  
01.02.2013–31.01.2016 (Renouvellement)

### Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 13-001210 / 62067482  
Vifor SA, 1752 Villars-sur-Glâne  
Secteur fabrication et conditionnement produit pharma.  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
42 H, 42 F  
01.05.2013–31.12.2014 (Modification)

### Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 13-001120 / 52063896  
Provimi Kliba S.A., 1305 Penthaz  
Moulin et usine de produits fourragers : fabrication, chargement et meunerie  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
15 H  
01.02.2013–31.01.2016 (Renouvellement)

- 13-001127 / 67091513  
AC Contrôle Sàrl, 1880 Bex  
Radiologie industrielle, contrôle par ultrasons et magnétoscopie  
Horaire indispensable pour des raisons techniques  
4 H  
01.06.2013–31.05.2016 (Nouveau permis)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)  
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 13-001207 / 61692837  
Alpiq InTec Romandie SA, 2072 St-Blaise  
Intervention lors de problèmes techniques dans l'entreprise Philip Morris  
à Neuchâtel  
Horaire indispensable pour des raisons techniques  
1 H  
01.06.2013–31.05.2016 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

2 juillet 2013

Secrétariat d'Etat à l'économie:  
Direction du travail